

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 : Comptabilité et fiscalité 1			
Code	ECCM1B01CPF1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Françoise DRUART (francoise.druart@helha.be) Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Anthony LO VETRI (anthony.lo.vetri@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant aux fondements de la comptabilité et de la TVA dans un contexte de tenue de comptabilité et d'élaboration de déclarations TVA en respectant toutes les formalités légales et réglementaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**

- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'appliquer les fondements de la comptabilité,
- d'établir les pièces justificatives et de journaliser les écritures comptables correspondantes et de produire les déclarations TVA périodiques,
- d'interpréter et d'appliquer la législation comptable et TVA à une situation concrète.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B01CPF1A Fondements d'une comptabilité générale

75 h / 6 C

ECCM1B01CPFB T.V.A.

45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B01CPF1A	Fondements d'une comptabilité générale	60
ECCM1B01CPFB	T.V.A.	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z. Dans ce cas l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements d'une comptabilité générale			
Code	3_ECCM1B01CPF1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Françoise DRUART (francoise.druart@helha.be) Anthony LO VETRI (anthony.lo.vetri@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux mécanismes de base de la comptabilité ainsi qu'à la logique comptable dans un contexte de tenue de comptabilité simple afin de le préparer aux écritures de fin d'exercice.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'appliquer les mécanismes de base de la comptabilité;
- de journaliser des écritures comptables relatives aux opérations journalières;
- d'interpréter et d'appliquer la législation à une situation concrète.

Compétence visée :

3.1. Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières sommaire

- Mécanismes de base
- Notions de documents comptables
- Notions de TVA
- Constitution de sociétés
- Relations avec les tiers
- Financement des immobilisations
- Relations avec le personnel
- Relations avec les Administrations

Démarches d'apprentissage

Approche déductive

Approche par situation – problème

Cours magistral

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation d'évaluations en « blanc »

Séance de « questions-réponses » organisée en fin d'activité d'apprentissage

Ouvrages de référence

Supports

Syllabus

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation écrite portant sur la théorie et sur les activités pratiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante (janvier en juin et juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

T.V.A.			
Code	3_ECCM1B01CPF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité est de préparer au mieux l'étudiant à appréhender les concepts et compétences en matière de TVA, de manière à pouvoir établir une déclaration TVA et respecter toutes les formalités légales et réglementaires liées à la TVA.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, au cours d'un examen écrit :

- de produire correctement une facture, une note de crédit et une note de débit;
- d'expliquer et d'appliquer les règles de l'assujettissement, les droits et les obligations des assujettis;
- d'expliquer, de distinguer, de justifier et de comparer les différents régimes de taxation;
- d'identifier et d'analyser sur base d'exemples concrets les opérations taxables;
- de déterminer, d'expliquer et de justifier sur base d'exemples concrets les TVA dues et déductibles ainsi que les éventuelles restitutions dues par ou en faveur de l'assujetti;
- de produire correctement, sur base d'exemples concrets, les facturiers d'entrée, de sortie ainsi les déclarations périodiques et décomptes finaux.

Compétence 3 : Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.2. Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes

Compétence 5 : S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- 5.3. Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières sommaire

- l'enjeu de la fiscalité et les différents types d'impôts
- TVA : notion
- TVA : champ d'application
- TVA : Base d'imposition
- Cas particuliers
- TVA : taux
- TVA : exonérations
- TVA : Déductions
- Étude de la déclaration TVA : Factures, notes de débit et crédit portant sur les opérations nationales, les importations-exportations, les acquisitions et livraisons Intracommunautaires de biens
- Exercices

Démarches d'apprentissage

Approche par situation-problème

Cours magistral

Étude de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de « questions-réponses » est organisée en fin d'activité d'apprentissage.

Exercices et étude de cas similaires à l'examen.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la théorie, la résolution de cas concrets, l'élaboration des facturiers d'entrée et de sortie ainsi que les déclarations périodiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

L'examen écrit de chaque session porte sur l'entièreté de la matière.

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante (janvier en juin et juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 : Comptabilité et fiscalité 2			
Code	ECCM1B02CPF2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	160 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Françoise DRUART (francoise.druart@helha.be) Anthony LO VETRI (anthony.lo.vetri@helha.be) Karine BALON (karine.balon@helha.be) Françoise MATHYS (francoise.mathys@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant à l'élaboration d'une déclaration fiscale IPP, à mettre en œuvre la procédure de clôture des comptes et à utiliser l'outil informatique.

Cette unité d'enseignement vient compléter la formation de base de l'étudiant dans les matières comptables, fiscales et législatives

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
 - 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
 - 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
 - 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...)
 - 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'analyser des documents internes et de journaliser les écritures de fin d'exercice comptable;
- d'établir la déclaration de base d'IPP ainsi que de déterminer les charges professionnelles du contribuable;
- d'utiliser le tableur EXCEL.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B02CPF2A	Opérations de fin d'exercice comptable	85 h / 7 C
ECCM1B02CPF2B	Impôt des Personnes Physiques	45 h / 4 C
ECCM1B02CPF2C	Logiciels informatiques du métier de comptable	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B02CPF2A	Opérations de fin d'exercice comptable	70
ECCM1B02CPF2B	Impôt des Personnes Physiques	40
ECCM1B02CPF2C	Logiciels informatiques du métier de comptable	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z pour l'UE. Dans ce cas l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Opérations de fin d'exercice comptable			
Code	3_ECCM1B02CPF2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	85 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be) Marie-Christine D'AMBROSIO (marie-christine.dambrosio@helha.be) Françoise DRUART (francoise.druart@helha.be) Anthony LO VETRI (anthony.lo.vetri@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est le prolongement de l'activité d'apprentissage "Fondements d'une comptabilité générale" et amènera l'étudiant à identifier et enregistrer les écritures de fin d'exercice comptable.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- d'analyser et d'interpréter les documents internes mis à disposition;
- d'intégrer les informations recueillies dans la comptabilité;
- de journaliser les écritures de fin d'exercice comptable d'après les pièces justificatives et/ou les informations mises à disposition.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LES TRAVAUX DITS D'INVENTAIRE

1. Ajustement des comptes de charges et de produits
2. Ajustement des comptes de bilan

LES TRAVAUX DITS DE CLOTURE

1. Impôts
2. Affectation du résultat

Concepts clés : Balance Inventaire Clôture

Démarches d'apprentissage

Approche déductive

Approche par situation-problème

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de "questions-réponses" organisée en fin d'activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la théorie et les activités pratiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session suivante (janvier en juin, juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des Personnes Physiques			
Code	3_ECCM1B02CPF2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karine BALON (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant à l'élaboration d'une déclaration fiscale IPP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'établir, en ayant uniquement à sa disposition les documents usuels utilisés pendant les séances d'exercices, une déclaration de base IPP à partir d'un cas pratique donné composé de documents authentiques ou d'informations mises à sa disposition;
- de déterminer les charges professionnelles d'un contribuable à partir d'un cas pratique donné (documents authentiques ou informations mises à disposition).

Compétences visées

- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.
- 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs.
- 3.2 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes.
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données.
- 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'informations économiques et comptables (collecter les informations, classer et archiver les documents,...).
- 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières sommaire

- Présentation de l'IPP (caractéristiques, assujettissement,...).
- Introduction à la déclaration.
- Etude de la partie I de la déclaration (les QE, les revenus immobiliers, les rémunérations des personnes liées par un contrat de travail, la dépense déductible, les emprunts hypothécaires, les réductions d'impôt).
- Etude de la partie II de la déclaration (les indépendants et les professions libérales).
- Exercices.

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive.
- Approche par situation-problème;
- Cours magistral
- Etude de cas
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exemple d'un examen.
- Séance de questions-réponses.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Guide impôts 2016, mai 2016, IPCF.
- Guide fiscal du contribuable personnes physiques, impôts 2016 revenus 2015, UNSP.
- Guide-impôts 2016, Test achats.
- Manuel IPP: approches théoriques et pratiques de l'impôt des personnes physiques, exercice d'imposition 2016, par Emmanuel Degreve, édition Tax et Management

Ces ouvrages ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

- Syllabus.
- Notes de cours.
- Tax on calc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (100%)

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des notions abordées et travaillées au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session suivante (janvier en juin, juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
---	---------------------------	---------------------------	---

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels informatiques du métier de comptable			
Code	3_ECCM1B02CPF2C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise MATHYS (francoise.mathys@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité consiste à collecter, vérifier, calculer et organiser des informations à caractère économique et comptable à l'aide de l'outil informatique Excel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, pro activité et créativité.

Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit en utilisant le vocabulaire professionnel.

Utiliser le logiciel Excel.

S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données.

Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1) Définir et employer le vocabulaire technique approprié au domaine informatique.

2) À l'aide d'un tableur (sans utilisation de l'aide du logiciel ni d'Internet), de donner les procédures permettant ;

- a) de créer un tableau à partir de données brutes économiques et comptables ;
- b) de compléter un tableau ;
- c) de concevoir des formules et de les tester ;
- d) de mettre en forme un tableau ;
- e) de gérer les feuilles de calcul et les classeurs.

Démarches d'apprentissage

Tutoriels

Exercices pratiques et dirigés

Corrections pour les étudiants présents

Dispositifs d'aide à la réussite

Conseil du formateur : une participation active aux activités d'enseignement est fortement recommandée ainsi qu'une étude régulière.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

Prise de notes indispensable par les étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen sur P.C.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les modalités et consignes de l'examen seront communiquées par le titulaire concerné.

L'utilisation de l'aide du logiciel et d'Internet est interdite lors de l'examen.

L'étudiant doit être en possession de sa carte d'étudiant lors de l'examen : il doit pouvoir imprimer une feuille (imprimante installée et argent sur la carte). Sanction : moins 2 sur 20 pour les étudiants ne sachant pas imprimer.

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure indiqués sur les listes affichées aux valves devront présenter l'examen lors de la session suivante quel que soit le motif invoqué pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 : Economie appliquée 1			
Code	ECCM1B03EAP1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	95 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be) Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de donner les outils nécessaires à la compréhension du monde économique au travers notamment de l'étude de ses différents acteurs et intermédiaires financiers.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
 - 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
 - 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser efficacement les outils statistiques et mathématiques dans le cadre d'applications liées à la gestion;
- d'analyser et de critiquer précisément les résultats chiffrés qu'il obtient ou qui lui sont donnés lors de la résolution d'un cas concret sur base des éléments théoriques;
- de traduire et expliquer de manière précise les fondements de l'activité économique;
- de développer et intégrer les interactions entre les différents agents économiques au niveau microéconomique;
- de distinguer et illustrer correctement les comportements propres aux consommateurs et producteurs dans le cadre des structures de marché vues lors de l'activité d'enseignement;
- de distinguer les différents types de coûts d'une entreprise.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B03EAP1A	Microéconomie	35 h / 3 C
ECCM1B03EAP1B	Traitement de données en gestion	45 h / 3 C
ECCM1B03EAP1C	Gestion budgétaire	15 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B03EAP1A	Microéconomie	30
ECCM1B03EAP1B	Traitement de données en gestion	30
ECCM1B03EAP1C	Gestion budgétaire	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z. Dans ce cas, l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec."

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Microéconomie			
Code	3_ECCM1B03EAP1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA est complémentaire aux autres AA de l'UE.

Elle vise à développer la microéconomie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

4.1. Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le problème économique : choisir
2. L'échange
3. Les marchés parfaits
4. Les marchés imparfaits
5. Les facteurs de production

Démarches d'apprentissage

Le professeur explique la théorie à partir du livre de référence et des graphiques.

Les étudiants solutionnent les exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Théorie illustrée de graphiques et d'exercices

Ouvrages de référence

de Crombrughe A., *Choix et décisions économiques - Ouvertures économiques*, Bruxelles: Ed De Boeck, 2011.

Supports

tableau noir

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit 100 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100				

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter l'examen (de janvier en juin et de juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Traitement de données en gestion			
Code	3_ECCM1B03EAP1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement des outils quantitatifs de cette unité d'enseignement. Les concepts statistiques et de probabilité seront approfondis tout en veillant à développer l'esprit critique et l'interprétation des résultats obtenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser efficacement les outils statistiques et mathématiques dans le cadre d'applications liées à la gestion
- d'analyser et de critiquer précisément les résultats chiffrés qu'il obtient ou qui lui sont donnés lors de la résolution d'un cas concret sur base des éléments théoriques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions de pourcentages

Statistique descriptive à une dimension

Statistique descriptive à 2 dimensions

Garder l'esprit critique face aux statistiques

Probabilités : la loi normale

Démarches d'apprentissage

Alternance des concepts théoriques et des applications chiffrées

Exercices variés

Liens entre notions théoriques et actualité au travers de textes d'actualité

Travail collectif et en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices de révision

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus de théorie et d'exercices et textes d'actualité disponibles sur Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette AA sera basée sur la compréhension et l'utilisation des concepts théoriques et pratiques ainsi que sur l'interprétation contextualisée des résultats obtenus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante quelque soit le motif pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion budgétaire			
Code	3_ECCM1B03EAP1C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA se pose en complément des autres AA en développant la notion de coût.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

4.1. Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts fondamentaux des systèmes de calcul des coûts

Démarches d'apprentissage

Théorie illustrée de nombreux exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur explique la matière.

Les étudiants solutionnent les exercices que le professeur corrige ensuite.

Ouvrages de référence

de Rongé Y. et Cerrada K., *Contrôle de gestion - Synthex Economie et gestion*, Paris: Ed. Pearson, 2012.

Supports

tableau noir

livre de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter l'examen (de janvier en juin et de juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 : Economie appliquée 2			
Code	ECCM1B04EAP2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be) Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de donner les outils nécessaires à la compréhension du monde économique au travers notamment de l'étude de ses différents acteurs et intermédiaires financiers.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**

- 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de mesurer l'activité économique d'un pays par le calcul d'indicateurs adéquats et d'analyser leur évolution
- de définir l'équilibre macroéconomique et d'en calculer la valeur à l'aide des différents déterminants de la D.N.
- de formuler et de calculer des taux d'inflation, des indexations et des taux d'intérêt réels
- de déterminer l'équilibre monétaire graphiquement et par calcul et d'en expliciter les composantes offre et demande
- d'utiliser efficacement les mathématiques financières liées aux opérations bancaires essentielles
- de porter un regard critique sur les résultats chiffrés qu'il obtient ou qui lui sont donnés lors de la résolution d'un cas concret sur base d'éléments théoriques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B04EAP2A	Macroéconomie	30 h / 2 C
ECCM1B04EAP2B	Opérations bancaires et traitement de données	20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B04EAP2A	Macroéconomie	20
ECCM1B04EAP2B	Opérations bancaires et traitement de données	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z. Dans ce cas l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec.

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante quelque soit le motif pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Macroéconomie			
Code	3_ECCM1B04EAP2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA est complémentaire à l'autre AA de l'UE. Elle développe la macroéconomie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

4.1. Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Revenu national, croissance et cycles
2. Croissance économique et productivité
3. Monnaie, inflation et vitesse de circulation
4. Demande agrégée et offre agrégée
5. Le prix du risque et du temps
6. L'activité financière

Démarches d'apprentissage

Les étudiants disposent d'un livre de référence commenté par le professeur et illustré d'exercices qu'ils devront solutionner.

Dispositifs d'aide à la réussite

La matière est expliquée par le professeur, les étudiants font les exercices et le professeur les corrige.

Ouvrages de référence

de Crombrughe A., *Choix et décisions économiques - Ouvertures économiques*, Bruxelles: Ed. De Boeck, 2011.

Supports

tableau noir
livre de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit 100 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent représenter l'examen (de janvier en juin et de juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Opérations bancaires et traitement de données			
Code	3_ECCM1B04EAP2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement des outils quantitatifs de cette unité d'enseignement. Nous y développerons les mathématiques financières liées à l'univers bancaire en veillant à développer l'esprit critique et l'interprétation contextualisée des résultats obtenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser efficacement les mathématiques financières liées aux opérations bancaires essentielles
- de porter un regard critique sur les résultats chiffrés qu'il obtient ou qui lui sont donnés lors de la résolution d'un cas concret sur base d'éléments théoriques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les outils bancaires et les mathématiques financières qui s'y rattachent (concepts d'actualisation et de capitalisation, d'intérêts simples et composés, annuités, TAEG, taux d'intérêt équivalents, méthodes de remboursement d'emprunt)

Démarches d'apprentissage

Etudes de cas concrets et de simulations bancaires, exercices contextualisés variés, travail collectif ou en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices de révision prévus

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus reprenant la théorie et les exercices est disponible sur Claroline

Notes de cours prises par les étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette AA sera basée sur la compréhension et l'utilisation des concepts théoriques et pratiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante quelque soit le motif pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 : Droit 1			
Code	ECCM1B05DCI1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rose-Line CLIPPE (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant(e) à la nécessité du droit et au fonctionnement de l'appareil judiciaire, de lui faire comprendre les règles essentielles du droit civil. Cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie juridique. Elle permettra à l'étudiant d'acquérir les bases juridiques indispensables à sa vie quotidienne et professionnelle en l'habituant à l'utilisation du code civil comme source de renseignements et outil de travail.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systématique**

4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, à travers un examen écrit :

- de classer les différents droits et de les expliquer ;
- de décrire le fonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- d'expliquer les règles essentielles du droit civil en matière de droit patrimonial et de droit des personnes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B05DCI1A Principe de droit civil et de droit public

45 h / 3 C

Contenu

1. **Introduction au droit**, nécessité du droit, classification des droits privés et publics, le pouvoir judiciaire, les sources du droit.
2. **Les actes juridiques**, notion de volonté, nullité.
3. **Les contrats**, définition, mode de formation des contrats, éléments constitutifs des contrats, dissolution.
4. **Les obligations**, définition, sources d'obligations, effets et extinction des obligations.
5. **Les sûretés**, définition, les sûretés légales et conventionnelles.
6. **Les Preuves**, définition, preuves littérale, signature électronique, preuve testimoniale, présomption, aveu, serment, expertise.
7. **Le patrimoine et les biens**, notion, classification, les droits intellectuels.
8. **Les droits réels**, propriété et copropriété, possession, droits réels de jouissance : servitudes, usufruit,...
9. **Les personnes physiques**, définition de personne, état des personnes, individualisation des personnes : nom, nationalité,...
10. **Le droit de la famille**, obligation alimentaire, le mariage et les régimes matrimoniaux. Le divorce et la séparation. La filiation.
11. **Les successions**, conditions requises pour succéder, règles de dévolution successorale, succession testamentaire.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré par PowerPoint
 Illustration au moyen d'exemples
 Exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le syllabus, exemples de questions d'examens à l'issue de chaque chapitre.
 Séance de questions – réponses avant l'examen.

Ouvrages de référence

ALEXANDER F. DELREE C. *Notions de droit civil*, De Boeck, 2008

Supports

Syllabus disponible sur Claroline et à la demande sur support papier.

Portail du pouvoir judiciaire de Belgique
<http://www.juridat.be/>

Site du service fédéral de la justice
http://www.just.fgov.be/index_fr.htm

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen devront le représenter lors de la session suivante quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 : Droit 2			
Code	ECCM1B06DCO2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jacqueline PHILIPPART (jacqueline.philippart@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant à la terminologie juridique propre au droit des sociétés ainsi qu'à pouvoir expliquer et reformuler les règles applicables aux commerçants et aux sociétés commerciales. Cette unité d'enseignement prépare l'étudiant à intégrer le droit des sociétés au sein des matières comptables et fiscales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
 - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systématique**
 - 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
 - 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, lors d'un examen écrit :

- de définir, d'identifier, d'analyser, d'appliquer et d'expliquer les notions de commerçant et d'acte commercial;
- de définir, d'analyser et d'expliquer les pratiques de commerce et de marché;
- de définir, d'analyser et d'expliquer les règles de création et de fonctionnement des sociétés, en particulier la SA;
- d'analyser et d'expliquer les règles de dissolution et de liquidation des sociétés;
- d'analyser et d'expliquer la loi sur les faillites et celle relative à la continuité des entreprises.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :
ECCM1B06DCO2A Droit commercial et des sociétés

45 h / 4 C

Contenu

Table des matières sommaire

- Définition du droit commercial et sources
- Le commerce et les commerçants
- Notions d'entreprise et de société
- Classification des sociétés
- Les sociétés commerciales : règles communes
- La société anonyme: fondation, titres, organes, changement dans le capital
- Dissolution
- Liquidation
- Loi sur la continuité des entreprises
- Faillite

Concepts-clés

Commerçants, société anonyme, code des sociétés

Démarches d'apprentissage

Approche par situation-problème
Etude de cas
Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de « questions-réponses » est organisée en fin d'activité d'apprentissage

Ouvrages de référence

Supports

Syllabus
Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un examen écrit au terme de l'unité d'enseignement

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'examen écrit de chaque session porte sur l'entièreté de la matière.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session du mois d'août quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 : Management de l'innovation			
Code	ECCM1B07MGT	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rose-Line CLIPPE (rose-line.clippe@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est d'initier l'étudiant(e) à l'évolution du management. Elle permettra à l'étudiant(e) de comprendre le rôle de l'entreprise et la manière dont elle s'organise. Elle lui permettra de découvrir les évolutions récentes en management de l'innovation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
 - 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...)

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, à travers un examen écrit :

- de décrire ce qu'est le management ;
- de décrire le rôle du manager et du leader ;
- d'expliquer le rôle de l'entreprise et la manière dont elle s'organise ;
- de démontrer l'importance de l'amélioration continue dans l'entreprise ;
- de décrire la démarche innovante en management.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. INTRODUCTION AU MANAGEMENT

Définition du management
Profils du manager et du leader

2. L'ENTREPRISE

Définition et rôles de l'entreprise (RSE)
Classification des entreprises
Concentration industrielle

3. ORGANISATION INTERNE DE L'ENTREPRISE

Principes généraux d'organisation
Structure interne, fonctions et services dans l'entreprise, organigramme.

Méthodes d'amélioration continue.

4. FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

Description des fonctions approvisionnement, commerciale, financière, technique, de gestion du personnel.

5. LE MANAGEMENT DE L'INNOVATION

L'innovation managériale, la notion de pouvoir remise en cause, l'organisation podulaire.
Exemples d'entreprises qui managent autrement.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral illustré par PowerPoint
Illustrations par de nombreux exemples, certains sous format vidéo
Exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le syllabus, exemples de questions d'examens à l'issue de chaque chapitre.
Séance de questions – réponses avant l'examen.

Ouvrages de référence

Les ouvrages utilisés par l'enseignante et conseillés sans être indispensables sont :

- 1) Mintzberg H. *Le manager au quotidien*, Editions d'organisation, Eyrolles, 2010
- 2) Pink D. *La vérité sur ce qui nous motive*, Zen Business, 2014
- 3) Osterwalder A et Pigneur Y. *Business Model Nouvelle Génération*, Edition Pearson, 2010
- 4) Hsieh T. *L'entreprise du bonheur*, Quotidien Malin, 2014
- 5) Dorel M. *Le management libéré*, Edition Hélène Jacob, 2014
- 6) Hamel G. *Ce qui compte vraiment. Les 5 défis pour l'entreprise*, Eyrolles, Paris, 2012
- 7) Getz Isaac et Carney Brian M, *Liberté & Cie. Quand la liberté des salariés fait le bonheur des entreprises*, Fayard, Paris, 2012, trad.

- 8) Fried J. Heinemeier Hansson Rework Réussir autrement, Maxima, 2013

Supports

Syllabus disponible sur Claroline et à la demande sur support papier.
Liens vers les vidéos utilisées disponibles sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int			
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen devront le représenter à la session suivante quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 : Communication 1			
Code	ECCM1B08COM1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be) Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Françoise MATHYS (francoise.mathys@helha.be) Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques ainsi qu'avec les outils informatiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale, en français et/ou en anglais et néerlandais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B08COM1A Communication écrite et orale	15 h / 1 C
ECCM1B08COM1B Logiciels informatiques du métier de comptable	30 h / 3 C
ECCM1B08COM1C Anglais	35 h / 4 C
ECCM1B08COM1D Néerlandais	35 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B08COM1A Communication écrite et orale	10
ECCM1B08COM1B Logiciels informatiques du métier de comptable	30
ECCM1B08COM1C Anglais	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention z pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication écrite et orale			
Code	3_ECCM1B08COM1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à revoir les techniques de rédaction d'une note de synthèse.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable:

I. Lors d'un examen individuel, de rédiger et structurer en un temps imparti, à partir de plusieurs sources mises à sa disposition, une note de synthèse accompagnée d'une notice bibliographique, en respectant les consignes de présentation et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se fonde essentiellement sur des exercices reprenant les différentes techniques de reformulation à partir d'extraits de textes informatifs ou argumentés. Ces textes utilisent, de préférence, le vocabulaire technique propre à la section concernée.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se fonde sur une approche interactive, le plus souvent en travaux de groupe. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours en étant présent et en participant aux interactions en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices de remédiation facultatifs sont disponibles sur Claroline.

Une évaluation formative est prévue pour les différents travaux.

Ouvrages de référence

Servais, M. (2015). *Cours de Communication (1)*. Ouvrage non publié, HELHa-Mons, Mons.

Supports

Syllabus, notes de cours, extraits DVD.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera soumis à un examen écrit final.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q3 reprend un examen écrit similaire à celui du Q1.

Les étudiants doubleurs sont évalués selon les mêmes modalités que les autres étudiants.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels informatiques du métier de comptable			
Code	3_ECCM1B08COM1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise MATHYS (francoise.mathys@helha.be) Sophie DUREZ (sophie.durez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à utiliser au mieux le logiciel Word de la suite Microsoft Office.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles.

Recueillir et transmettre des informations en français correct.

Utiliser le logiciel Word.

Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement.

Collecter les informations, classer et archiver les documents.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Utiliser l'interface du traitement de textes.

Mettre en forme une page, des paragraphes, des caractères, un document.

Ordonner des informations à partir de données brutes, les structurer à l'aide de styles intégrés ou personnalisés.

Hiérarchiser les éléments d'un texte non classé.

Identifier les outils et éléments apparaissant dans le logiciel Word.

Réaliser une table des matières.

Réaliser une mise en page d'un travail, un rapport en respectant les règles de présentation.

Donner les procédures en utilisant le vocabulaire technique approprié.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant à l'aide d'un support suivra les procédures données par l'enseignant pour atteindre les différents objectifs puis travaillera en exercices dirigés ou de manière autonome.

Approche par situation/problème.

Dispositifs d'aide à la réussite

Il est vivement conseillé aux étudiants d'avoir une participation active aux cours et d'étudier régulièrement.

Exercices nombreux et variés. Corrections collectives ou individuelles uniquement pour les étudiants présents au cours.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

Prise de note indispensable

Exercices se trouvant sur le disque partagé

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit sur ordinateur avec enregistrement d'un fichier et impression. Sont évaluées les compétences mentionnées supra. Le respect des règles d'orthographe est également évalué.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation se fait sur base des documents et fichier remis par l'étudiant à l'issue de l'examen.

L'utilisation de l'aide du logiciel et d'Internet est interdite lors de l'examen.

L'étudiant doit être en possession de sa carte d'étudiant lors de l'examen : il doit pouvoir imprimer une feuille (imprimante installée et argent sur la carte). Sanction : moins 2 sur 20 pour les étudiants ne sachant pas imprimer.

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure indiqués sur les listes affichées aux valves devront présenter l'examen lors de la session suivante (janvier en juin, juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	3_ECCM1B08COM1C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en anglais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages relativement simples liés à la vie quotidienne et professionnelle ;
- de structurer correctement des phrases assez simples.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de message écrits et/ou oraux relativement peu complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Acquisition et révision de structures et notions grammaticales fondamentales.
- Acquisition et révision de vocabulaire et de connaissances lexicales liés à la vie quotidienne et professionnelle.

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- First meetings and greetings
- Talking about companies
- Talking about schedules and arrangements
- Emails (basics)...

Aperçu non exhaustif des points grammaticaux vus ou revus:

- Present simple and continuous
- Making questions and negative statements
- Past tenses

- Numbers and figures...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application
- Utilisation et exploitation de documents et exercices en rapport avec des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle
- Développement des quatre compétences (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux et préparations à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Révisions des matières au bout de chaque chapitre
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

International Express: Pre-Intermediate, Oxford University Press; 3rd edition
 ISBN: 978-0194597852

Supports

- Manuel
- Notes de cours
- Feuilles photocopiées et/ou à télécharger à partir de la plateforme Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux et interrogation(s) sont pris en compte dans l'évaluation de la AA à hauteur de 30%.

L'examen écrit constitue à lui seul 70% de l'évaluation de la AA.

Il n'y aura pas de reprise en compte de l'évaluation journalière du Q1 (interrogations, travaux...) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière	Int + Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve équivalente (dans la mesure des possibilités d'organisation).

En cas de non présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage (en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier), l'étudiant obtiendra "pp" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

En cas de représentation de l'épreuve du Q1 en juin, il ne sera plus tenu compte du travail journalier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
---	---------------------------	---------------------------	---

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	3_ECCM1B08COM1D	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste d'abord, professionnel ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser dans un contexte réaliste d'apprentissage les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise: compréhension et production(4). Cette activité s'adressante à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur les la langue cible ainsi que sur le caractère réaliste des thèmes abordés dans un esprit de fonctionnalité linguistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et savoirs et capacités et savoir-faire suivantes:

- recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- comprendre, expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnelles(socio-économiques au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et et par oral en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents contextes et interlocuteurs
- acquérir un vocabulaire précis et nuancé général afin d'exprimer avec précision sa pensée, son argumentation tant par écrit que par oral

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de:

- structurer correctement des phrases simples
- formuler correctement par écrit et/ou paroral des messages liés à la vie quotidienne
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini
- maîtriser la théorie grammaticale
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages simples oraux et écrit
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporains(décembre 2016)
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de la vie économique et sociale en Belgique ou en Europe(2017)

Les thématiques générales sont les suivantes:

Présentation de la personne dans la sphère privée et professionnelle, goûts, hobbies, apparances, qualités et défauts

Le temps et les divisions du temps

Habitudes de consommation (habillement, ameublement, vacances)

Habitudes alimentaires (aliments, achats, additions, goûts, repas)

Santé et maladie, sentiments et émotions

Habitat, intérieur et extérieur, décorations, objets d'intérieur

NB: Les points() ne sont pas exhaustifs, peuvent se voir légèrement modifiés en cours d'apprentissage selon les besoins des étudiants. Systématiquement chaque sujet abordé englobera les diverses compétences de la langue sous forme d'expression écrite et orale, de jeux de rôle spontanés ou dirigés ou de découverte grammaticale inductive.

Code grammatical

- sons longs et courts, syllabes ouvertes et fermées, diphtongues
- règles d'orthographe et exercices de prononciation et d'écriture sur les spécificités de la langue néerlandaise
- expression du présent et du passé (faits récurrents, uniques ou répétitifs)
- conjugaison des verbes réguliers et irréguliers aux temps présent et passé
- pronoms personnels sujets et compléments, mots interrogatifs, adjectifs possessifs
- adjectif qualificatif, sa forme, son accord, sa fonction (couleurs, propriétés et dérivés de verbes irréguliers ou réguliers)
- Formation du discours direct, indirect et de la question indirecte aux temps enseignés

Code lexical (non exhaustif en lien avec les thèmes généraux)

- Traits de caractères, caractères physiques, défauts et qualités
- Vêtements, couleurs, tailles et matières
- Alimentation, restaurations, repas, goûts et allergies
- Partie du corps, bien-être et douleurs, maladies d'enfants et maladies usuelles
- Habitat (intérieur), bâti (intérieur et extérieur), paysages et climats, environnement

Le code lexical peut être adapté selon les besoins et les situations, sera abordé par différents exercices et fera l'objet de jeux de rôles réalistes en alternant les différents locuteurs, il s'agira de présentation personnelle et de jeux de rôles dirigés ou improvisés.

Démarches d'apprentissage

La participation aux cours, la préparation des exercices ainsi qu'une démarche interactive par notamment des jeux de rôles mettent l'accent sur une pédagogie participative et coopérative où l'enseignant et l'apprenant sont tous deux partie prenante de la formation. Une implication personnelle dans les tâches et activités d'enseignement sera demandée aux apprenants de façon régulière, individuelle ou en sous-groupes alternant les locuteurs. A ces fins, il sera demandé aux étudiants de relire les notes du cours précédent et d'en maîtriser les acquis, même si ces derniers ne font pas directement l'objet d'une évaluation formative ou certificative. Une brève introduction de rappel réactive les derniers acquis d'apprentissage. En ce sens, l'enseignant vérifiera l'acquisition des apprentissages par des interrogations (orales et écrites) certificatives entrant dans l'évaluation du Q1 et du Q2.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices préparatifs aux leçons, des évaluations régulières accompagnées d'un diagnostic ainsi qu'un système de tutorat sont e.e des moyens mis en oeuvre dans le cadre de l'aide à la réussite. De même, les techniques particulières aux jeux d'oralité et d'appropriation de la langue orale permettront à chacun et chacune de rencontrer d'autres partenaires. Seront régulièrement demandés des exercices de traduction activant ainsi les acquis lexicaux et intégrant le code grammatical. Ces exercices sont en lien direct avec les sujets enseignés.

Ouvrages de référence

- Grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, manuel de grammaire (achat obligatoire)
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Vaincre le néerlandais, le vocabulaire, livre 1, F. Ghesquière, Ed. Labor Educations (achat obligatoire)
- Le lexique néerlandais pour les nuls, Th. Puttermans, First Editions
- Guide pratique de la communication, 101 acte de communication, Th. Vromans, D. Hatier
- Contact 1 en 2, Leerboek en Werkboek, E. de Leeuw, Petra Roël, Annemarie Cornax, Intertaal 2010
- Dossiers et notes personnelles du professeur (apportées par le professeur aux cours)

Supports

Manuels scolaires
Notes de cours
Coupures de presse

4. Modalités d'évaluation

Principe

Bloc 1, Q1: Travail journalier: 30%(basée sur la moyenne arithmétique), évaluations obligatoires

Bloc 1, Q1: Epreuve de janvier: 70% (basée sur les acquis d'apprentissage du Q1). Toute note obtenue par la somme des deux notes, si égale ou supérieure à 10/20 fera automatiquement l'objet d'une dispense en juin de l'année en cours.

Bloc 2: Travail journalier: 30%(basée sur la moyenne arithmétique), évaluations obligatoires

Bloc 2 Q2: 70% (moyenne arithmétique obtenue par les acquis d'apprentissage(50%) et par la présentation individuelle d'un exposé oral(20%))

Q3: présentation des Q1 et Q2 non validés

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	40				
Période d'évaluation	Exm	60			Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Toute note obtenue à l'issue du Q1 incluant la régularité des évaluations et la présentation de toutes les épreuves du Q1, égale ou supérieure à 10, fera automatiquement l'objet d'une dispense en juin de l'année académique en cours à l'issue du bloc 2. Le bloc 3 ne comprend pas d'évaluations régulières, seuls les acquis d'apprentissages du Q1 et du Q2 rentrent en ligne de compte. Il ne sera plus accordée la dispense du Q1, ni de dispense partielle.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 : Communication 2			
Code	ECCM1B09COM2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be) Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques ainsi qu'avec les outils informatiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale, en français et/ou en anglais et néerlandais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que l'étudiant soit capable de:

- structurer correctement des phrases simples et coordonnées;
- de formuler correctement par écrit et/ou par oral (voir les deux) des messages de complexité intermédiaire liés à la vie quotidienne et professionnelle;
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini;
- de maîtriser la théorie grammaticale de la phrase coordonnée, de la question indirecte et de la succession d'événements sur la ligne du temps;
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement, en langue française et/ou en langue néerlandaise à des questions portant sur le contenu pertinent et sélectif de messages intermédiaires, oraux et écrits à rythme vocal et hauteur de ton réalistes;
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporains;
- suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour la table des matières et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes;
- suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B09COM2A Communication écrite et orale	15 h / 2 C
ECCM1B09COM2B Anglais	35 h / 4 C
ECCM1B09COM2C Néerlandais	35 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B09COM2A Communication écrite et orale	20
ECCM1B09COM2B Anglais	40
ECCM1B09COM2C Néerlandais	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas de non-présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage de l'UE, en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier, l'étudiant obtiendra PP (pas présenté) pour l'ensemble de l'UE.

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication écrite et orale			
Code	3_ECCM1B09COM2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel SERVAIS (michel.servais@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage consiste à analyser les techniques de présentation d'un exposé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable:

- I. Suite à des séances de travaux de groupe, de rédiger et structurer en groupe un dossier sur une problématique choisie, en respectant les consignes de présentation, y compris pour la table des matières et la bibliographie, et en utilisant une orthographe et une syntaxe correctes;
- II. Suite à des séances de travaux de groupe, de présenter en groupe un exposé de 10' sur une problématique choisie, accompagné d'un support (audio)visuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lors de séances de travaux de groupe encadrées par l'enseignant, les étudiants apprennent à rédiger un dossier en tirant parti des techniques de rédaction d'un résumé ou d'une note de synthèse.

Sur base d'extraits vidéos, les étudiants apprennent à reconnaître et à analyser les paramètres d'une communication orale. Ils apprendront ensuite à les utiliser lors d'exercices oraux. Enfin, ils apprendront à concevoir un support pour leur exposé final.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se fonde sur une approche interactive, individuellement ou en groupe. L'étudiant devra s'impliquer dans le cours par sa présence et sa participation aux interactions.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant peut demander des séances individuelles d'accompagnement pour améliorer sa pratique.

Ouvrages de référence

Servais, M. (2015). *Cours de Communication (2)*. Ouvrage non publié, HELHa-Mons, Mons.

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué sur l'évolution de son travail (itérations, rapports de réunion) ainsi que sur le portfolio remis lors de la présentation finale. Cette présentation est elle aussi évaluée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	60	Trv	50
Période d'évaluation			Exo	40	Exo	50

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q2 est une évaluation du travail de groupe, modulée par la participation vérifiable de chaque membre du groupe au travail. En cas d'échec, l'évaluation du Q3 est une évaluation individuelle, sur un dossier et un exposé présentés individuellement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
---	---------------------------	---------------------------	---

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	3_ECCM1B09COM2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en anglais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages relativement simples liés à la vie quotidienne et professionnelle ;
- de structurer correctement des phrases.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de message écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Acquisition et révision de vocabulaire et de connaissances lexicales liés à la vie quotidienne et professionnelle.

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Travelling
- Telehoning
- Asking for and giving advice...

Aperçu non exhaustif des points grammaticaux vus ou revus:

- Present simple and continuous
- Past simple and continuous...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.
- De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application
- Utilisation et exploitation de documents et exercices en rapport avec des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle
- Développement des quatre compétences (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux et préparations à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Révisions des matières au bout de chaque chapitre
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

International Express: Pre-Intermediate, Oxford University Press; 3rd edition
ISBN: 978-0194597852

Supports

- Manuel
- Notes de cours
- Feuilles photocopées et/ou à télécharger à partir de la plateforme Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux et interrogation(s) sont pris en compte dans l'évaluation de la AA à hauteur de 30%.

L'examen écrit constitue à lui seul 70% de l'évaluation de la AA.

Il n'y aura pas de reprise en compte de l'évaluation journalière du Q2 (interrogations, travaux...) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve équivalente (dans la mesure des possibilités d'organisation).

En cas de non présentation d'au moins une évaluation relative aux activités d'apprentissage (en tout ou en partie et à l'exception d'un éventuel travail journalier), l'étudiant obtiendra "pp" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	3_ECCM1B09COM2C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste d'abord, professionnels ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser dans un contexte réaliste les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise. Celle-ci s'inscrit dans le prolongement logique du développement des compétences exercées au Q1. Cette unité contribue au développement des compétences(savoir) et capacités(savoir-faires) suivantes:

Cette unité(activité) s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible.

Compétence 2: communiquer, informer, conseiller en interne et en externe.

- recueillir et transmettre des informations pertinentes dans un contexte multilingue tenant compte des diversités sociales, économiques et culturelles
- comprendre, expliquer et commenter des documents de sources diverses variées et originales dans son champ d'activités professionnelles, compris ici au sens large.
- structurer sa pensée et s'exprimer correctement et sans parasitage, ainsi qu'avec un ton et une nuance choisis de façon pertinente par écrit et par oral en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différentes situations abordées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, il est attendu que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de:

- structurer correctement des phrases simples et coordonnées
- de formuler correctement par écrit et/ou par oral(voir les deux) des messages de complexité intermédiaire liés à la vie quotidienne et professionnelle
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini
- de maîtriser la théorie grammaticale de la phrase coordonnée, de la question indirecte et de la succession d'événements sur la ligne du temps.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement, en langue française et/ou en langue néerlandaise à des questions portant sur le contenu pertinent et sélectif de messages intermédiaires, oraux et écrits à rythme vocal et hauteur de ton réalistes.
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporains.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La table des matières s'inscrit dans la continuité dans le temps de celle transmises aux étudiants(cf.UE Bloc 1, Q1), tant dans les

thématiques générales que dans les acquisitions du code grammatical que du code lexical. Pour rappel:

- Présentation de la personne
- Habitudes de consommation
- Habitudes alimentaires
- Santé, maladies et corps humain
- Découverte généraliste de la Flandre

Démarches d'apprentissage

Les descriptions et les démarches d'apprentissages s'inscrivent dans la logique de l'angle d'attaque méthodologique du Q1, requièrent cependant un degré d'autonomie, de recherches personnelles et d'attitudes réflexives pertinentes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les actions sont identiques et prolongent l'angle d'attaque méthodologique du Q1.

Ouvrages de référence

Les ressources utilisées sont identiques, un accent particulier sera cependant mis sur la presse écrite semi-authentique et authentique.

Supports

Grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, manuel de grammaire
Exercices de grammaire illustrée, G. Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices
Vaincre le néerlandais, Le vocabulaire, livre 1, F. Ghesquière, Ed. Labor Educations
Le lexique du néerlandais pour les "NULS", Theodoor Puttermans, First Editions
Notes personnelles du professeur

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se veut continue, intégrant ainsi la régularité dans les acquis d'apprentissage et se clôture par une épreuve certificative terminale. Elle prolonge et préserve l'intégralité de l'angle d'attaque méthodologique et certificatif du Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les points acquis au Q1 sont conservés, les points acquis au Q2 sont la somme des évaluations certificatives et régulières ainsi que de l'épreuve certificative du Q2.

Le Q3 supprime l'intégralité des résultats antérieurs(ce et y compris le travail journalier) et représente, sous forme mixte d'épreuve 100% des points de l'unité d'enseignement (langue néerlandaise)

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

